

# **L'éducation artistique n'est pas seulement démocratique, elle est un des apprentissages de la démocratie !**

*La démocratisation de l'art et de la culture est un horizon, l'éducation démocratique aux arts et à la culture est son ancrage*

– Mise à jour du 18 juin 2024 –

*En ces temps complexes – au moment de l'écriture de ce texte nous sommes le 16 juin 2024 –, que certains diront comme troublés, nous éprouvons le besoin de livrer une version intermédiaire, et donc ajustée, d'un texte encore en préparation sur les qualités démocratiques de l'éducation artistique « moderne »<sup>i</sup>.*

*La démocratisation de l'accès aux arts et à la culture est une politique publique, maintenant d'assez longue histoire. Le Comité d'histoire du ministère de la Culture avait, en 2012, produit un précieux document<sup>ii</sup> pour éclairer ce long chemin. Au-delà d'un ancrage dans le temps long, il convient de se rappeler que le partage, avec tous et entre tous, des œuvres de l'esprit et des lieux d'art et de culture n'est pas de génération spontanée. Il ne va pas de soi, s'apprend et se cultive précieusement. Il doit encore déjouer ou surmonter, sinon seulement des préjugés, encore bien des représentations et des réalités sociales<sup>iii</sup>.*

*Ce partage relève d'une ambition pour la société et d'une volonté politique. Au-delà des alternances gouvernementales, elles furent souvent transpartisanes et dans une continuité depuis bientôt quarante ans.*

*Ouvrir les citoyens, reconnus comme libres acteurs de leur culture, à la pluralité de libres créations – et à la profondeur du temps qui a formé ce pluralisme – s'avère finalement une conception assez moderne. En idées et en manière d'agir, cette volonté et ce mouvement ne sont vraiment pas du même ordre que d'orienter idéologiquement et fortement le regard comme l'attention vers certains types de réalisations, prescrites selon des normes strictement morales ou conformes à un dogme.*

*Nous évoquons ici le fait de masquer (rendre invisible ?) ou de déconseiller (ne plus transmettre ?) ou de dénigrer (ridiculiser ?) certaines créations de l'esprit sous l'empire, non seulement de normes (ré)édictees, mais plus précisément d'une conformité à un récit particulier imposé, présent ou à venir, portant sur ce qui doit faire ou à qui sert ou à quoi sert l'art, les œuvres, la culture ?*

*En somme, dans tout cela, l'éducation artistique – et culturelle – « moderne » est-elle compatible au moindre renoncement démocratique ? Assurément non, sinon elle devient autre chose. Une doctrine au service ?*

## **En premier lieu, nous souhaitons rappeler ici deux propos de circonstance au regard du contexte présent**

L'un est relatif à la question des **droits universels**, individuels et humains, portant sur la question des arts et de la culture dans la société.

*« Le développement culturel n'est donc plus désormais pour les sociétés et pour les individus un luxe dont ils pourraient se passer, l'ornement de l'abondance : il est lié aux conditions mêmes du développement général. Ses finalités ne sont pas décrétées à partir de telle ou telle conception philosophique de l'homme : elles découlent des besoins profonds des sociétés aux prises avec leur transformation » Augustin GIRARD*

C'est dans les années 1970, que le service des études et recherches du ministère des Affaires culturelles forgeait ainsi le concept de développement culturel, sous la plume de son « chef » (Augustin GIRARD). Il s'agissait d'une conception plutôt anthropologique, cherchant à déjouer une cristallisation sur les seules notions de haute culture ou de la rencontre des seuls chefs-d'œuvre au profit de la conception plus large « d'action culturelle », à toutes les échelles où celle-ci peut se penser et se mettre en œuvre (l'État, les collectivités, les associations, etc.).

L'autre porte sur l'**altérité** et le lien entre les sociétés et les hommes par l'amitié et aussi la culture.

« Pour être soi, il faut se projeter vers ce qui est étranger, se prolonger dans et par lui.

Demeurer enclos dans son identité, c'est se perdre et cesser d'être. On se connaît, on se construit par le contact, l'échange, le commerce avec l'autre. Entre les rives du même et de l'autre, l'Homme est un pont. »<sup>iv</sup> Jean-Pierre VERNANT

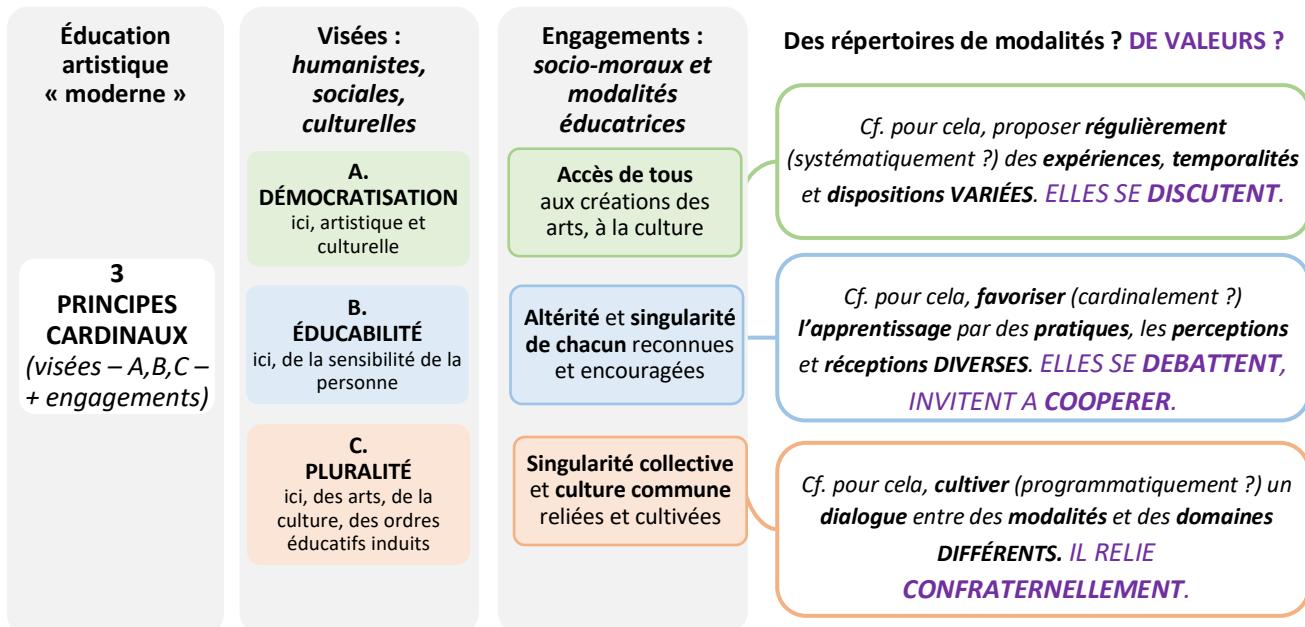
Dans l'ouvrage dont est extraite cette citation, certes VERNANT ne parle pas de politique culturelle, mais de ce en quoi – profondément – l'ouverture aux cultures, à l'autre, est politiquement à l'essence d'un humanisme. Comme le rappelle Pierre VIDAL-NAQUET<sup>v</sup>, dans ce livre VERNANT répondait à une question posée par François HARTOG sur un possible lien entre sa lecture de l'épopée homérique et son action dans la Résistance, durant la Seconde Guerre mondiale.

**En second lieu, nous souhaitions redire ici pourquoi l'éducation « moderne<sup>vi</sup> » aux et par les arts et à la culture est en soi<sup>vii</sup> un exercice de démocratie et de haute valeur**

Dans nos lectures et nos travaux, notamment en observant – en divers lieux de l'éducation artistique formelle et informelle<sup>viii</sup> – les pratiques de ses acteurs et les apprentissages de ceux auxquels ils destinent tous leurs efforts, nous avons pu progressivement et modestement dégager quelques **principes** et **invariants** de cette éducation.

Ils sont partagés, plus ou moins explicitement, par des milliers d'éducateurs, d'enseignants, de médiateurs, d'artistes engagés dans la transmission, etc. Sans pour autant que tous soient rassemblés, au début ou au cours de leurs activités, dans de mêmes lieux de formation à leurs métiers ou engagements associatifs.

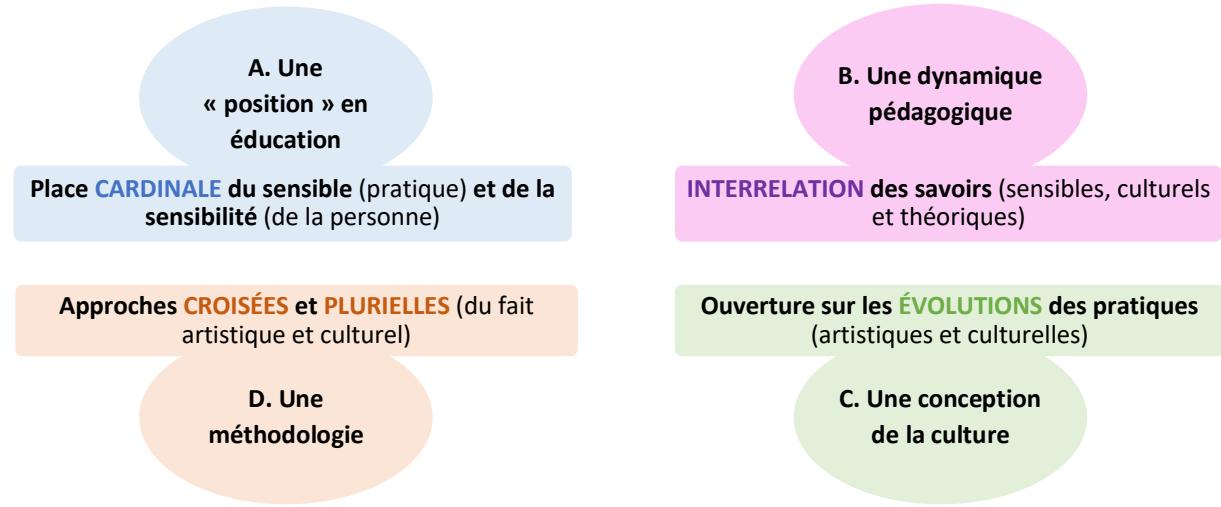
**Nous en formalisons comme suit 3 grands principes au travers de leurs visées et leurs engagements :**



L'éducation artistique – et culturelle – « moderne » est pleinement inscrite dans les valeurs de la République, mais cela ne suffit pas à en cerner les contours démocratiques.

Elle est, certes, une **démocratisation** (ce qui est un acte relevant de la sphère du politique – de la *Liberté*), mais elle l'est fondamentalement, car, d'une part, elle est ancrée dans le **principe d'éducabilité** de tous (ce qui est un ancrage éthique relevant du collectif – de l'*Égalité*) et, d'autre part, ouverte à la **pluralité des expressions** du sensible (ce qui est une nécessité pour l'éducation de la sensibilité – de la *Fraternité*).

Nous en formalisons comme suit quatre grands invariants :



- **Une position en éducation** : la place cardinale reconnue au « sensible » est une épistémè commune des éducations à l'art et par l'art ; il s'agit d'une (lente) **reconnaissance de l'intelligence sensible** (à l'École et dans la société).
- **Une dynamique pédagogique** : les savoirs mis en relation entre eux sont une modalité décloisonnée et active de leur appropriation ; il s'agit d'une (difficile) **reconnaissance d'une égale dignité entre des savoirs différents** (notamment dans la formation générale des citoyens), ici en arts et en culture ; ils sont sensibles, culturels et théoriques.
- **Une conception de la culture** : l'histoire des œuvres et l'histoire culturelle dans la dynamique de ses évolutions ne figent pas les conceptions et les pratiques passées, présentes et émergentes ; il s'agit d'une (complexe) reconnaissance d'une perspective transhistorique **de la visée humaniste et non dogmatique de l'art et de la culture** (dans la société).
- **Une méthodologie** : l'approche croisée et plurielle des faits artistiques et culturels s'inscrit dans une conception ouverte et dynamique de l'éducation artistique ; il s'agit d'une réingénierie d'un modèle éducatif dominant (dans un curriculum scolaire ou dans des pratiques socialisées hors de l'École) ; il est quant à lui **disponible à la transversalité des arts et de la culture**.

#### CQFD

Altérité	Approches croisées et plurielles	Démocratisation	Dialogue entre modalités et domaines différents	Droits universels	Éducabilité
Égalité	Expériences, temporalités, dispositions variées	Fraternité	Interrelation des savoirs	Liberté	Ouverture sur les évolutions
Place cardinale de la sensibilité (de la personne)	Place cardinale du sensible (la pratique)	Pluralité	Pratiques, perceptions, réceptions diverses	Singularité collective	Singularité de chacun
Visée humaniste et non dogmatique de l'art et de la culture			Transversalité des arts et de la culture		

Ici, chacun méditera en quoi l'éducation artistique « moderne » est **compatible ou non au moindre renoncement démocratique**, aux pensées étriquées, au classement a priori des citoyens, aux réécritures de l'histoire, aux renoncements aux ambitions éducatives pour tous, aux reniements d'une conception ouverte du monde, des arts, de la culture...

« *Toutes les autres formes de relations divisent la société parce qu'elles sont exclusivement en rapport soit avec la réceptivité spécifique, soit avec l'activité spécifique de ses différents membres, c'est-à-dire avec ce qui les distingue les uns des autres ; seules les relations fondées sur la beauté unissent la société, parce qu'elles se rapportent à ce qui est commun à tous* » Friedrich Von SCHILLER<sup>ix</sup>

Christian Vieaux, 16 juin 2024 (texte mis à jour le 18 juin 2024)

---

<sup>i</sup> Ce texte en préparation viendra peut-être, dans quelque temps.

<sup>ii</sup> *La démocratisation culturelle dans tous ses états*, Comité d'histoire du ministère de la Culture, <https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.culture.gouv.fr/Media/Nous-connaitre/Decouvrir-le-ministere/Histoire-du-ministere/Files/Democratisation/Ecrits-sur-la-democratisation-cult&ved=2ahUKEwiZ25mBud-GAxWXcKQEHrjzBQUQFnoECBgQAQ&usg=AOvVaw34jV5aiqjOUjCrtDJJGPPu>

<sup>iii</sup> Par exemple, les liens supposés entre jugement de goût et types d'éducation, l'idée d'une haute culture comme capital pour les seules élites, le sentiment que l'art n'est pas pour soi, les empêchements idéologiques ou moraux, la minoration voire l'absence des arts et de la culture dans certaines formations, etc.

<sup>iv</sup> Jean-Pierre VERNANT, *La traversée des frontières*, Seuil, 2004.

<sup>v</sup> Dans une notice dédiée à l'ouvrage dans l'Encyclopædia Universalis.

<sup>vi</sup> L'idée d'une éducation artistique « moderne » est fondée sur une politique du bien commun et du développement de la personne, conduite dans la visée de l'intérêt général (elle **nous concerne tous**) et de l'épanouissement individuel et collectif (un accomplissement en partie spirituel et ancré dans une **conception anthropologique** des arts et de la culture). Ce n'est donc plus seulement un accès, éventuel ou réservé : **1.** à des activités relevant des loisirs (cf. accéder à un occupationnel) et/ou **2.** une éducation de certaines élites aux arts libéraux (cf. se doter de signes de distinction) et/ou **3.** une unique ingénierie de la formation des citoyens déjà éduqués comme de spécialistes (cf. savoirs et identité de « sachants » comme de corporations professionnelles).

<sup>vii</sup> Donc pas seulement la résultante d'une politique de démocratisation d'un secteur des idées et des œuvres de l'esprit.

<sup>viii</sup> Dans et hors l'École, dans et hors le temps scolaire.

<sup>ix</sup> Friedrich Von SCHILLER, *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme* (1791, 1801), op. cit., Lettre 27, p. 355, traduction par Robert LEROUX, Paris, Aubier, coll. « Domaine allemand bilingue », 1943, 1992.